



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1040

30 janvier 2012

- Se préparer face à l'intensification des mouvements sismiques sur l'île
- Initiative de relogement pour des victimes du séisme à Gressier
- Préoccupation sur la cohabitation continue d'écoles et de camps d'hébergement, 2 ans après le séisme
- Dossier : Haïti confrontée à un pari difficile pour attirer les investissements étrangers

>> Se préparer face à l'intensification des mouvements sismiques sur l'île

Les habitants de l'île doivent prendre des dispositions et éviter de paniquer face à l'intensification des mouvements sismiques, notamment enregistrés, ces dernières semaines, en divers points de l'île que partagent Haïti et la République Dominicaine.

Telle est la recommandation faite par différents spécialistes ainsi que l'agence des Nations Unies pour la réduction des désastres (UNISDR) à l'endroit des personnes résidant dans les zones à forte propension de risque sismique.

De nouvelles secousses, qui ont frappé le Nord de l'île, entre le dimanche 22 et le lundi 23 janvier 2012, sans causer de dégâts, ont tout de même provoqué des scènes de panique en République Dominicaine et en Haïti.

Des bâtiments ont été rapidement évacués, tandis que des établissements scolaires ont dû fermer précipitamment leurs élèves dans l'après-midi du 23 janvier au Cap-Haïtien, où la menace de tremblement de terre associée à des tsunamis est sans cesse annoncée pour un futur proche. Les vibrations ont été également ressenties à Fort-Liberté.

Des gens ont abandonné résidences et édifices commerciaux ou administratifs pour gagner la rue, particulièrement dans la ville de Mao (Nord de la république Dominicaine), où les effets du séisme - de 5.3 de lundi après-midi 23 janvier, avec un épicentre situé à Nagua - étaient impressionnants, rapporte la station de radiodiffusion privée haïtienne Radio Kiskeya.

>> Initiative de relogement pour des victimes du séisme à Gressier

L'institut de technologie et animation (Iteca) a remis, à plusieurs familles bénéficiaires le mercredi 25 janvier 2012, les clés de 100 maisons, dans le cadre de la phase pilote d'un projet de logement post-séisme.

Établi à Ti Boucan dans la commune de Gressier, le projet de logement vise à construire mille sept cent maisons de 2012 à 2014.

Malgré les recommandations de ne pas céder à la panique, plusieurs personnes en Haïti continuent d'éprouver de l'appréhension face au renouvellement de secousses sismiques.

Certaines d'entre elles, encore traumatisées par le tremblement de terre du 12 janvier 2010, craignent toujours de résider à l'intérieur des maisons, malgré une analyse des structures d'édifices et de demeures conduite par le ministère des travaux publics en 2010.

“ Inévitablement, nous aurons à vivre d'autres tremblements de terre dans les prochaines années en Haïti. Si aucune disposition de prévention n'est prise institutionnellement, le bilan sera beaucoup plus lourd que celui du 12 janvier 2010”, prévenait l'unité technique de sismologie à l'occasion du deuxième anniversaire du séisme.

En 2 ans, 1 113 répliques ont été recensées sur le territoire d'Haïti. Soulignant combien la menace sismique demeure toujours présente sur l'île, cette unité invite à réduire la vulnérabilité de la population au phénomène sismique par des campagnes de sensibilisation, susceptibles d'encourager des comportements responsables chez la population.

Il est également impérieux d'établir des normes de construction, des normes parasismiques, et exiger à ce que toutes nouvelles constructions respectent ces nouvelles normes.

A partir de février 2012, l'unité technique de sismologie entreprendra des travaux de micro zonage de l'aire métropolitaine de la capitale Port-au-Prince, à Port-de-Paix, Cap-Haïtien, Fort-Liberté et Ouanaminthe.

L'idée de ces habitations a germé après le séisme du 12 janvier 2010, qui a détruit à Ti Boucan, 1700 logements. La plupart de ces familles sinistrées s'étaient réfugiées dans le bâtiment de l'Iteca durant les premiers jours qui ont suivi la catastrophe.

L'initiative est conduite suivant le principe de « Konbit » (entraide) et grâce à un montant de 11 000 dollars américains.

Les familles bénéficiaires contribuent aux constructions en apportant les graviers et autres matériaux qu'ils aident à transporter, indique Ismène Elismar Garçonnet, ingénieure et travailleuse sociale à Iteca.

Parasismiques et anticycloniques, les maisons offertes sont des structures permanentes de 36 m². Elles ont chacune deux chambres

à coucher, deux salles de réception, une citerne, une latrine et des panneaux solaires.

Sur quatre modèles de maisons, proposés par Iteca, les familles bénéficiaires ont fait leur choix suivant leurs goûts.

>> Préoccupation sur la cohabitation continue d'écoles et de camps d'hébergement, 2 ans après le séisme

Une plateforme d'organisations syndicales d'enseignants attire l'attention, cette semaine, sur les conditions lamentables d'une vingtaine d'écoles publiques, qui continuent de fonctionner dans la proximité de camps de personnes déplacées, deux années après le tremblement de terre du 12 janvier 2010.

Elle se base sur les résultats partiels d'une enquête, qu'elle a conduite en décembre 2011.

La collecte des données a été effectuée dans des établissements scolaires publics, répartis à Port-au-Prince, Martissant et Carrefour, Delmas et Croix-des-Bouquets et Pétienville.

Devenus centres d'hébergement de familles sinistrées du séisme de 2010, ces établissements publics se trouvent, deux ans après, dans une situation alarmante, alors que le président Michel Martelly se félicite de son « programme de scolarisation universelle gratuite ».

Après le 12 janvier 2010, une quantité importante d'écoles publiques de la capitale, transformées en écoles-camps, se voient conférer une fonction nouvelle. Elles doivent assurer l'hébergement des familles sinistrées, en plus des fonctions pédagogiques, révèle l'enquête.

« Privées d'infrastructures adéquates pour une éducation de qualité et contraintes à subir les effets pervers d'une cohabitation qui a déjà trop duré, les écoles publiques – avec plus de 80 % de bâtiments endommagés ou détruits – sont doublement victimes par le séisme ».

Parmi les écoles publiques considérées dans cette enquête plusieurs ont été identifiées comme des « repaires de bandits ».

De nombreux cas de vols et de tentatives de vols ont été recensés sur des élèves, ainsi que des vols de matériels et sabotages des installations de bâtiment, alors que les autorités de l'État sont « inattentives » à cette situation.

La plateforme des syndicats d'enseignants met en doute le chiffre de 903 000 élèves, avancé par la nouvelle administration politique (notamment par Martelly) au sujet du nombre d'enfants bénéficiaires du « programme de scolarisation gratuite universelle ».

A la base de son argumentation, elle cite le nombre de 2 033 202 enfants, de la tranche d'âge 0–12 ans, scolarisés durant l'année académique 2010-2011, suivant la direction de planification et de coopération au ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle.

Ce nombre de 2 millions d'enfants scolarisés aurait connu une certaine diminution, pour l'année académique 2011-2012 en cours, indique la plateforme des organisations syndicales d'enseignants. Les conclusions finales de l'enquête sont attendues à une date non encore précisée.

Pour plus de détails, lire : <http://www.alterpresse.org/spip.php?article12270>

>> Dossier : Haïti confrontée à un pari difficile pour attirer les investissements étrangers

Face aux nouvelles réalités des marchés internationaux, Haïti devra s'adapter, notamment au niveau budgétaire et fiscal, au moment où les autorités comptent parler de l'accélération de la croissance économique du pays, dans le cadre du 42e forum économique mondial qui s'est tenu du 25 au 29 janvier dans la ville de Davos en Suisse.

Le forum a eu lieu sous le thème « The great transformation : shaping news models (La grande transformation : dessiner de nouveaux modèles) ».

Lors de cette 42e rencontre économique mondiale, le président haïtien Michel Joseph Martelly a participé à plusieurs séances de travail en vue « ... d'examiner comment la communauté internationale peut aider le pays à faire progresser les stratégies nécessaires pour atteindre une croissance durable ... ».

« ... Le développement du pays passe obligatoirement par une ouverture sur l'extérieur ... », soutient Martelly qui entend faire la promotion d'Haïti auprès de potentiels investisseurs étrangers en vue d'une éventuelle relance de l'économie haïtienne.

Une démarche qui ne sied pas encore aux lois fiscales et budgétaires du pays, dans un contexte de politique économique néolibérale outrancière sans cesse mise en question par les mouvements sociaux internationaux, dont les courants altermondialistes.

En effet, ces dernières datent de 1826 et le dernier amendement de 1944, selon les propos tenus par le ministre du commerce Wilson Laleau, à l'occasion d'échanges avec des étudiants haïtiens en France le 23 janvier 2012. Or, un ajustement de ces lois reste le premier pas pour favoriser la venue d'investisseurs dans la république d'Haïti. Une réunion intersectorielle, sous forme d'états généraux, devrait se tenir bientôt pour « réviser toute la législation des affaires » du pays, annonce W. Laleau.

Le gouvernement du premier ministre Garry Conille serait également en train de travailler sur les règles d'implantation d'une entreprise en Haïti dans des délais plus courts, qui passeraient de 105 jours à 14 jours.

Pour l'année 2011, Haïti était classée 174e sur 183 pays en ce qui a trait à la compétitivité. Jusqu'ici, ce sont des perspectives, alors que dans le concret, la machine économique haïtienne semble faire du surplace. Elle est confrontée à une absence de progression vers la modernité, voire à de l'immobilisme déconcertant et caractérisé. Aucun changement significatif n'est fait dans l'agriculture, le principal secteur de production du pays.

La mise en place de zones économiques intégrées ou parcs industriels dans les grandes villes de province, à l'image de Caracol dans le Nord d'Haïti, est encore en phase d'initiation.